



# PROCESSUS RÉSIDENCES

## Faire ma demande :

3 février 2025	Ouverture du formulaire de demandes sur notre site web
Mi février	Accusé réception par courriel
Début mars	Confirmation d'une place en résidence ou liste d'attente (message par omnivox)
Début avril	Confirmation de type de chambre
Fin avril	Rencontre d'information

## Pour faire ma demande :



## Combien coûte une chambre en résidence?

Cela dépend du type d'occupation souhaitée simple, double ou triple. Les prix varient entre 4 600 \$ et 6 300 \$ par année. La tarification détaillée sera sur le formulaire de demande de résidences.



## À quel moment dois-je faire la demande pour réserver ma place?

À partir du 3 février 2025, vous pouvez remplir le formulaire de demande de résidences. Veuillez noter que les places sont limitées.

## Suite à mon application, suis-je certain.e d'avoir une place ?

En raison de la demande élevée pour une place à la résidence, nous ne pouvons malheureusement offrir une place à tous ceux et celles qui en font la demande.

## Dois-je habiter à une certaine distance du Collégial pour avoir une chambre en résidence?

Les places sont attribuées en fonction de la date de la demande, date de la signature du contrat éducatif et la distance (en km) du Collégial. Certains critères de sélection s'appliquent (ex: étudiant·es internationaux).

## Puis-je demander d'être dans la même chambre que mon ami(e) qui va aussi à Sainte-Anne?

Oui, il faut s'assurer que les deux l'indiquent sur le formulaire d'inscription à la résidence.